ART. 1ER E N° 125

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2023

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N º 125

présenté par

M. Ménagé, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain,
M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet,
M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin,
Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz,
Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy,
M. Gilletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon,
M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly,
Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur,
Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez,
Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache,
M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer,
Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud,
Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. JeanPhilippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE 1ER E

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Ce rapport fait également état des grandes orientations stratégiques du Gouvernement en matière de recherche nucléaire et des moyens devant être mis en oeuvre pour les poursuivre efficacement. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors qu'il a été récemment rapporté, par exemple, que des soudeurs américains et canadiens avaient été appelés en renfort pour réparer six réacteurs du parc nucléaire français, la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée est largement admise et nécessite une planification des moyens mis en oeuvre afin d'assurer l'adéquation des capacités du système éducatif et de formation professionnelle. Cet objectif est largement partagé.

ART. 1ER E N° 125

Il ne doit cependant pas balayer un aspect de la planification qui relève de la fixation d'orientations stratégiques en matière de recherche nucléaire, qui lui sont complémentaires. En effet, le Gouvernement doit également faire état de ces grandes orientations en matière de recherche académique et appliquée afin d'assurer l'excellence de la filière, l'innovation et le progrès technologique.

C'est le sens de cet amendement qui intègre au rapport prévu par le présent article la communication, par le Gouvernement, des grandes orientations en matière de recherche nucléaire et des moyens devant être mis en oeuvre pour les poursuivre efficacement.